



S'orienter vers le zéro-rejet d'eau non traitée à échéance 2045



🦱 RÉSULTATS ATTENDUS

- Diminuer les rejets d'eaux usées
- Réutiliser les eaux usées traitées et eaux pluviales
- Maméliorer les performances des ouvrages d'assainissement
- Concrétiser le dispositif SPANC (schéma public d'assainissement en Nouvelle-Calédonie)
- Massurer le financement de l'assainissement
- Définir le cadre réglementaire associé



ACTEURS CONCERNÉS



GNC: cadre réglementaire global, normes sanitaires, suivi de qualité des eaux naturelles



Province: règlementation environnementale en matière d'assainissement et de rejet, suivi des installations classées et de leur impact, suivi et police de l'environnement, accompagnement, soutien technique et financier des communes



Communes: gestionnaire des services et réseaux assainissement, développement et entretien des installations, suivi du bon fonctionnement des installations et des rejets, hygiène et salubrité publique, partenaire de l'Etat pour les investissements, code des communes



État: partenaire des opérations de gestion, soutien technique et financier des communes (via le STAC)



Coutume: développementaménagement sur terres coutumières



Citoyens: consommateurs, principaux usagers, clients



Acteurs économiques : responsables des dispositifs d'assainissement individuels, sensibilisés aux enjeux des eaux usées et aux bonnes pratiques en matière d'assainissement, études et travaux



Introduction

01. Mobiliser les acteurs de l'eau

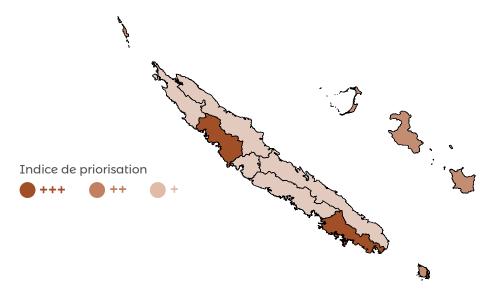
02. Du diagnostic aux orientations prioritaires



04. Perpsectives et conclusion



RÉGIONS TYPOLOGIQUES CONCERNÉES



~~

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET PLAN D'ACTIONS

OS4.1. DOTER LE PAYS D'UNE PLANIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT EN UTILISANT DES TECHNOLOGIES ET DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX RÉALITÉS CALÉDONIENNES

Pour disposer d'une vision globale de la situation des eaux usées à l'échelle pays, il faut en priorité mettre à jour le macro-schéma d'assainissement, selon un cahier des charges standardisé. Cet outil de planification doit permettre d'établir un zonage de l'assainissement (collectif/individuel) et des milieux récepteurs avec un niveau de

détail suffisant pour établir une priorisation et un dimensionnement des moyens. Il s'agit d'une part, de bâtir un modèle économique pour répondre aux enjeux de traitement des eaux et d'autre part, d'établir des normes de rejets fixant les objectifs à atteindre en fonction de la sensibilité des milieux et des moyens disponibles.

4.1.1 Créer les normes de rejets en fonction des milieux récepteurs et des zonages aménagements			s	
4.1.1.1	mτ ★	Établir des normes en fonction des objectifs de qualité et de la sensibilité des milieux récepteurs		បំបំបំបំបំ
4.1.2		Créer un outil de planification de l'assainissement		
4.1.2.1	mτ ★	Mettre à jour le macro-schéma d'assainissement Pays avec l'aide d'un service d'assistance technique aux communes (STAC))	ប៉ូប៉ូប៉ូប៉ូប៉ូប៉ូប៉ូប៉ូប៉ូប៉ូប៉ូប៉ូប៉ូប
	СТ	Élaborer de façon concertée un cahier des charges standardisé pour l'élaboration des schémas directeurs d'assainissement (SDA))	00000 000
4.1.2.2	mτ ★	Réaliser ou mettre à jour les schémas directeurs locaux avec l'aide d'un service d'assistance technique aux communes (STAC), le cas échéant moyennant la mise en œuvre de mesures incitatives		បំបំបំបំបំ
4.1.2.3	mτ ★	Déterminer un calendrier de déploiement du plan « 0 rejets » à la manière de FTTH (fiber to the home)	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	ប៉ូប៉ូប៉ូប៉ូប៉ូប៉ូ

... / ...



Introduction





4.1.2.4	mт	Mettre en œuvre la gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement avec un système d'information géographique (SIG)	-	0000 00
4.1.3		Assurer l'articulation des politiques d'assainissement avec les politiques d'aménagement		
4.1.3.1	mт	Établir les principes directeurs d'urbanisme pour limiter l'impact des surfaces imperméabilisées	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	លំលំ លំលំលំ
4.1.3.2	mт	Assurer la prise en compte des zonages assainissement et de l'outil de planification dans les PUD et CDC permis de construire		00 000
4.1.4		Bâtir le modèle de financement de l'objectif stratégique	e	
4.1.4.1	mт	Chiffrer le reste à faire en matière d'assainissement collectif	a aaaa	ŮŮŮŮŮŮ
4.1.4.2	mτ ★	Bâtir un modèle de soutien à l'assainissement individuel pour le stock et pour le flux	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	លំលំ លំលំលំ

OS4.2. AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES ET PLANIFIER LA MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES

Sur la base du macro-schéma, il s'agit d'engager les actions correctives prioritaires à commencer par les diagnostics détaillés des réseaux d'assainissement collectifs existants ou des dispositifs individuels impactant les ressources stratégiques. Des moyens

incitatifs sont à développer pour promouvoir les actions individuelles, encourager les mutualisations et permettre une atteinte rapide des objectifs dans les secteurs les plus sensibles en matière de santé publique et environnementale.

4.2.1	Planifier la mise à niveau des infrastructures d'assainissement collectif en priorisant les interventions sur les secteurs sensibles aux risques sanitaires				
4.2.1.1	mт	Créer un outil de planification de l'assainissement collectif en incluant un volet « Re-Use », ainsi que les filières adéquates jusqu'aux exutoires en passant par le traitement des boues.	+ + + + + + + + + + + + + + + + + + + 	ŶŶŶŶŶ	
	СТ	Définir le zonage des milieux récepteurs en fonction des enjeux sanitaires ou environnementaux		000000 000000000000000000000000000000	
4.2.1.2	mτ ★	Définir les zones prioritaires à assainir en fonction des enjeux (périmètres de protection des eaux, zones de baignade et de loisirs, enjeux patrimoniaux et environnementaux, etc.)		00000 000	
4.2.1.3	mт	Aménager les lagunes comme espaces valorisés		00000 000	
4.2.2		Améliorer la performance des réseaux d'assainisseme (résorption des fuites, des débordements)	ent existants		
4.2.2.1	LΤ	Établir le diagnostic des réseaux collectifs en place et le programme de mesures correctives	99999	បំបំបំបំបំ	
4.2.2.2	LΤ	Mettre en œuvre le programme de mesures correctives planifié sur une durée déterminée	6666	ŮŮŮŮŮŮ	

... / ...



Introduction

01. Mobiliser les acteurs de l'eau **02.** Du diagnostic prioritaires

03. Orientations stratégiques et plan d'action

04. Perpsectives et conclusion



4.2.3		Développer l'assainissement collectif dans les zones un encourager les raccordements des particuliers aux rés		
4.2.3.1	LΤ	Financer et conduire les opérations d'assainissement prévues	99999	បំបំបំបំបំ
4.2.3.2	mτ ★	Encourager la mutualisation des interventions de raccordement sur une zone d'habitat	• •••••	បំបំបំបំបំ
4.2.3.3	mτ ★	Subventionner les raccordements des particuliers de manière à avoir un prix fixe du raccordement	99999	ŮŮŮŮŮŮ
4.2.3.4	mт	Mettre les dispositifs de traitement en conformité avec les objectifs de qualité du milieu récepteur		លំលំ លំលំលំ
4.2.4		Promouvoir quand elle est possible la réutilisation des comme alternative à un rejet dans le milieu récepteur		
4.2.4.1	СТ	Réaliser une étude d'opportunité territoriale pour la mise en place de systèmes de réutilisation des eaux usées	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	00000 000
4.2.4.2	mт	Réutiliser les eaux épurées en arrosage en sous-face des espaces verts	***	លំលំ លំលំលំ
4.2.5		Créer et faire vivre un espace de concertation et d'orier	ntation dédié à l'ass	ainissement
4.2.5.1	СТ	Définir les activités et les devoirs des acteurs en matière d'assainissement	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	ប៉ល់ប៉ល់ប៉
4.2.5.2	mт	Développer une plateforme de centralisation et de partage des données relatives à l'assainissement	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	លំលំ លំលំលំ
4.2.5.3	СТ	Faire évoluer la MISE pour coordonner les projets, les objectifs à atteindre, les moyens et le pilotage des projets	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	00000 000
4.2.5.4	СТ	Développer une plateforme de centralisation et de partage des données relatives aux ICPE	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	បំបំបំបំបំ

OS4.3. DÉPLOYER UN PLAN D'AMÉLIORATION DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL, INCLUANT LA RECHERCHE MUTUALISÉE DES SOLUTIONS TECHNIQUES NOUVELLES

L'assainissement individuel est la solution la plus adaptée et la plus efficiente pour les espaces ruraux et les zones d'habitation péri-urbaines à faible densité de population. Son efficacité est très fortement conditionnée par un dimensionnement et un entretien adaptés. Il s'agit donc de mettre en place les outils de diagnostic et de surveillance

pour assurer un niveau de performance suffisant, tout en développant des services mutualisés recherchant la maîtrise des coûts d'investissement et de fonctionnement. Les normes et certifications sont des supports nécessaires à l'amélioration des dispositifs d'assainissement autonome.

4.3.1		Assurer la veille technologique et la mise à disposition de solutions techniques performantes et adaptées pour le Pays		
4.3.1.1	mт	Créer un service mutualisé de veille technologique	DESERVE ON	
4.3.1.2	mт	Former, encadrer voire certifier les personnels et les prestataires aux installations et à l'entretien des systèmes d'assainissement individuel ; mutualiser les ressources requises	PP PPP (,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	

... / ...





4.3.1.3	mτ ★	Passer des appels d'offres « Pays » pour l'équipement des usagers en installations d'assainissement individuel ou semi collectif		00000 000
4.3.2		Assurer un rattrapage et un équipement complet du F en priorisant les interventions sur les secteurs sensibles		res
4.3.2.1	mτ ★	Créer et mettre en place les dispositifs d'accompagnement des usagers pour la mise en place des installations d'assainissement individuel		ŶŶŶŶŶ
4.3.2.2	mт	Établir pour chaque projet, le schéma complet de la filière assainissement, du lot raccordé jusqu'à l'exutoire et le rendre réglementaire		ŶŶŶŶŶ
4.3.2.3	mт	Planifier et réaliser les phases de mise en œuvre des filières complètes d'assainissement (raccordement, test de fonctionnement, contrôle, traitement, rejet)		ŶŶŶŶŶ
4.3.2.4	LΤ	Mettre en place un dispositif de contrôle des installations d'assainissement individuel par délivrance d'un certificat d'assainissement lors de la vente des biens immobiliers)	00 000
4.3.3		Généraliser à tous les espaces de la Nouvelle-Calédoni les services d'instruction et de contrôle des installation		non collectif
4.3.3.1	mτ ★	Mettre à jour les travaux du projet OPANC (Organisme Partenarial pour l'Assainissement en Nouvelle-Calédonie) concernant l'Assainissement non-collectif		ŮŮŮŮŮ
4.3.3.2	mτ ★	Mettre en place un service de contrôle des installations d'assainissement non collectif autorisé à intervenir sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie)	បំបំបំបំបំ
4.3.3.3	mτ ★	Rendre obligatoire la mise en place d'une installation d'assainissement non collectif normée DTU64.1 pour toute construction nouvelle	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	00000 000
4.3.3.4	СТ	Établir une certification de conformité des installations d'assainissement non collectif	*************************************	ŮŮŮŮŮŮ

OS4.4. MODIFIER LES COMPORTEMENTS POUR RÉDUIRE LES EFFLUENTS

02. Du diagnostic

aux orientations

prioritaires

Pour parvenir à réduire les pollutions domestiques et en particulier les pollutions diffuses, les usagers doivent prendre conscience des impacts des mauvaises pratiques sur le fonctionnement des installations individuelles ou collectives et des effets sur la santé et l'environnement. Cet objectif s'appuie fortement sur la communication et la promotion des bonnes pratiques. Les pollutions diffuses induites par les activités économiques (agriculture, industrie, mines...) ou les particuliers (assainissement, jardinage...) sont également à réduire à la source, en modifiant les pratiques voire la nature des produits utilisés. Des mesures incitatives sont généralement requises pour accompagner le changement, faciliter et encourager les transitions ou reconversions vers des pratiques moins dommageables pour les ressources.







4.4.1		Réduire les pollutions à la source		
4.4.1.1	LT	Réduire à la source les pollutions diffuses	99999	បំបំបំបំបំ
4.4.1.2	LΤ	Promouvoir les systèmes de toilettes sèches et à compost		000000 000000000000000000000000000000
4.4.2		Communiquer sur la situation et les performances de traitement des eaux usées		
4.4.2.1	LΤ	Communiquer le plan assainissement collectif à la manière du plan « Fiber to the home »	* * * * * * * * * *	$\mathring{\Omega}\mathring{\Omega}\mathring{\Omega}\mathring{\Omega}\mathring{\Omega}$
4.4.2.2	mт	Établir un guide de l'assainissement (Pourquoi assainir ? Santé, environnement, tourisme)	• •••••	00000 0000
4.4.2.3	mт	Rédiger et diffuser un guide des bonnes pratiques et des solutions techniques en matière de traitement des eaux usées	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	0 0000

OS4.5. RENFORCER ET OPTIMISER L'ACTION DES SERVICES COMMUNAUX EN CHARGE DE L'ASSAINISSEMENT

Pour venir en soutien aux communes rurales, souvent dépourvues des moyens et des compétences techniques essentiels à la gestion des projets d'assainissement, il est proposé de développer les outils de formation et d'accompagnement capables de renforcer les capacités des équipes techniques existantes. Ces moyens-supports devront s'adapter

à la diversité des situations et permettre un soutien, de la conception à la réalisation des projets d'assainissement. La certification est également à envisager comme un label de qualité de service qui puisse garantir dans la durée la réalisation de l'objectif stratégique en s'appuyant sur un suivi régulier des performances.

4.5.1		Établir un état des lieux des moyens communaux d'assainissement et des niveaux de performance			
4.5.1.1	mт	Diagnostiquer l'état de service des communes au regard des normes et des futurs schémas directeurs d'assainissement	*************************************	ŮŮŮŮŮŮ	
4.5.2		Renforcer les capacités d'action des services commun améliorer le service rendu à l'usager	aux d'assainissemer	nt pour	
4.5.2.1	mт	Répondre aux besoins de formation des cadres communaux et des personnels techniques des services d'assainissement, par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement des compétences ; poursuivre les initiatives de compagnonnage)	^^ 0	
4.5.2.2	mт	Étudier les évolutions de dimensionnement, d'organisation et de fonctionnement des services communaux d'assainissement qui permettraient d'améliorer le service rendu ; étudier les possibilités de dédier un poste au service communal d'assainissement, et de mutualiser les moyens de gestion des services		ŶŶŶŶŶ	

... / ...





4.5.2.3	LT	Dimensionner et créer un service d'assistance à maîtrise d'ouvrage aux communes en étudiant les possibilités de mutualisation		បំបំបំបំបំ
4.5.2.4	СТ	Proposer un/des modèle(s) économique(s) de référence pour la gestion des services communaux d'assainissement et étudier leur applicabilité dans les communes		ŮŮŮŮŮ
4.5.2.5	mτ ★	Accompagner les collectivités en charge du déploiement des plans « zéro rejet non traité » (accompagner et contrôler la réalisation des réseaux, assister les communes dans la conduite et la réception des opérations, accompagner les communes dans l'établissement et le contrôle des missions sous-traitées)	를 를 물 물 글	ŶŶŶŶŶ
4.5.2.6	mτ ★	Proposer une démarche de certification des services assainissement	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	00000 000

OS4.6. DÉFINIR, RÉNOVER ET FAIRE APPLIQUER LE CADRE JURIDIQUE RELATIF AUX POLLUTIONS ET AUX REJETS D'EAUX USÉES

Les outils normatifs et réglementaires doivent permettre d'inscrire les objectifs de résultats et de moyens dans un cadre de responsabilité clarifié à l'égard de tous les acteurs concernés. Il s'agit d'abord de définir la notion de « pollution » sur la base de seuils de rejet et de dégradations de la qualité des milieux récepteurs. Les contributions à l'atteinte de l'objectif stratégique doivent être proportionnées aux impacts des activités par une application équitable du principe « pollueur/ payeur ». Les pollutions peuvent être évitées par des sanctions suffisamment dissuasives pour favoriser les investissements préventifs.

4.6.1		Établir et faire appliquer des normes « pays » de qual milieu naturel	ité des eaux rejetées	dans le
4.6.1.1	LΤ	Recenser et contrôler les rejets en priorisant les ressources stratégiques	• •••••	បំបំបំបំបំ
4.6.1.2	СТ	Établir les normes de rejets pour les IOTA ne rentrant pas dans la nomenclature ICPE	66666	ŮŮŮŮŮŮ
4.6.1.3	mτ ★	Définir les paramètres et les seuils de rejets à ne pas dépasser, en fonction des enjeux sanitaires ou environnementaux des milieux récepteurs	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	បំបំបំបំបំ
4.6.1.4	СТ	Caractériser la définition et les termes d'une pollution	* • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	លំលំ លំលំលំ
4.6.1.5	СТ	Actualiser le règlement territorial d'hygiène (RTHM 1958)	66666	លំលំ លំលំលំ
4.6.1.6	mт	Donner une portée juridique aux normes de rejet des eaux usées domestiques et des effluents des entreprises en fonction des milieux récepteurs	* ***********************************	00000 000

... / ...



Introduction

01. Mobiliser les acteurs de l'eau **02.** Du diagnostic aux orientations prioritaires



04. Perpsectives et conclusion



4.6.2		Définir le cadre juridique de l'assainissement des rejet	s domestiques	
4.6.2.1	mτ ★	Définir une réglementation sur l'assainissement collectif applicable sur l'ensemble de la Nouvelle- Calédonie, incluant les moyens de sanction en cas de non-respect des règles fixées		បំបំបំបំបំ
4.6.2.2	mτ ★	Définir une réglementation sur l'assainissement non collectif applicable sur l'ensemble de la Nouvelle- Calédonie, incluant les moyens de sanction en cas de non-respect des règles fixées		ŶŶŶŶŶ
4.6.2.3	mτ ★	Subordonner les autorisations de vente de locaux d'habitation ou professionnels à la délivrance de certificats d'assainissement attestant de la conformité aux obligations réglementaires d'assainissement		00000 000
4.6.2.4	СТ	Clarifier et articuler le rôle des acteurs au regard des réglementations en vigueur	-	លំលំ លំលំលំ
4.6.3		Instaurer les règles du principe « pollueur/payeur »		
4.6.3.1	mτ ★	instaurer une contribution pollueur/payeur au titre de la réparation des dommages causés à l'environnement	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	បំបំបំបំបំ
4.6.3.2	СТ	Instaurer une redevance pour les rejets autorisés (ICPE, IOTA, autres,)	66666	លំលំ លំលំលំ
4.6.3.3	СТ	Instaurer une contribution pour les pollutions diffuses (agricoles, minières,)	-	លំ លំលំលំលំ

INDICATEURS D'IMPACT

- ≥ Taux de foyers raccordés (nb foyers raccordés/ nb foyers raccordables) TO 2019
- ≥ Taux d'entreprises raccordées (nb entreprises raccordées/nb entreprises raccordables) TO 2019
- ≥ Taux de communes disposant d'un zonage et d'un schéma d'assainissement à jour
- Nombre de foyers conformes/nombre de foyers contrôlés TO 2020, objectifs 100 %
- ≥ Nombre de foyers contrôlés/nombre total de foyers TO 2020, objectifs 80 %
- Nombre d'entreprises conformes/nombre d'entreprises contrôlés TO 2020, objectifs 100 %
- Nombre d'entreprises contrôlées/nombre total d'd'entreprises TO 2020, objectifs 80 %
- ≥ Nombre de pollutions annuelles constatées



02. Du diagnostic

aux orientations

prioritaires